

<p>Nom et coordonnées de l'école : RPI Asques /St Romain la Virvée 85 rue des écoles 33240 ASQUES</p> <p>Communes : Asques /St Romain la Virvée</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE</p> <p>Date : 28-02-2023</p>
---	---

Circonscription Saint André de Cubzac.

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Laure Guezennec

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Nancy BROTHERSON - excusée

Equipe enseignante :	Laure GUEZENNEC, Sandrine LUNET, Nathalie LEFEBVRE, Carine PACE (en distanciel), Mari-Wenn ALLAIN (en distanciel),
Le maire ou son représentant :	Murielle DARCOS (Maire d'Asques), Lucile MONCHANY (élue St Romain la Virvée), Marie-Claude FOURCADET (élue St Romain la Virvée)
DDEN :	Françoise MERCIER (excusée)
Invités (personnel municipal,...) :	

Excusés : Mr Montion

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Carine Pace

- **Parcours de l'élève :**

a/ Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :

- APC : prise en charge pour des difficultés ponctuelles mais aussi dans le cadre de projets spécifiques (TUIC, activités théâtrales) mais ce n'est pas un dispositif pour les difficultés plus profondes.
- PPRE : projet personnalisé de réussite éducative. Les objectifs spécifiques aux enfants sur leur difficulté personnelle. C'est une mise à l'écrit des aides fournies pour les enfants, il a une forme contractuelle puisqu'il est signé par les parents et les enfants.
- PAP : pour les enfants présentant un trouble dys-. Les enseignants sont les intermédiaires entre les parents et le médecin scolaire. Le projet est rédigé par le médecin scolaire dans le cadre d'un protocole. A l'intérieur, il y a toutes les mesures mises en place pour aider l'élève au sein de la classe.
- RASED : équipe de professionnels (psychologue scolaire, maître.sse G – rééducation en psychopédagogique, maîtresse E – difficultés scolaires). Le psychologue scolaire peut intervenir à tout moment, dès demande des parents. Sur le secteur, il est composé d'un psychologue scolaire et d'une maîtresse G. Le psychologue scolaire intervient régulièrement sur demande des enseignantes avec l'accord préalable des familles). La maîtresse G intervient sur St Romain avec les GS pour lesquels elle organise des débats philos et avec un élève de CP.
- PAI : Le *projet d'accueil individualisé (PAI)* concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé tels que : pathologie chronique (asthme, allergie alimentaire...)

Tous ces dispositifs se situent avant une déclaration de handicap.

b/ Présentation des dispositifs de protection de l'enfance :

- PMI de Libourne (protection maternelle infantile) : des puéricultrices devraient venir faire des consultations dans les écoles, pour les élèves de PS et MS.
- MDSI (Maison Départementale des solidarités et de l'Insertion) : équipe pluri-disciplinaire qui est en lien avec l'école dans le cas de suivis sociaux.
- Médecin scolaire : c'est le Dr Clouet qui se trouve sur Cenon. Elle met en place les PAP et les PAI.

- **Projet et vie de l'école :**

a/ Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école :

- Les classes mènent chacune des projets autour du thème des La nature.

-Médiathèque d'Asques : Les élèves d'Asques ont retrouvé la possibilité d'emprunter des livres à la médiathèque une fois par mois.

-Projet « Bonobo » : le projet a été un succès. Les élèves de CM1/CM2 ont apprécié les interventions et le spectacle. Les illustrations créées par les élèves avec l'intervenante Marie-Laure ALVAREZ seront exposées dans la salle du conseil d'Asques dans le cadre l'exposition BD sur le Fronsadais.

-Projet Balade contée : une première intervention a eu lieu dans la classe des CE1/CE2. Une prochaine intervention se déroulera le 24 ou 25 avril. En mai, une balade contée aura lieu vers St Germain la Rivière.

- Exposition à Asques : Les élèves de l'école vont pouvoir bénéficier de l'intervention de Marie-Laure Alvarez, visite de l'exposition BD du Fronsadais et dessin (1h30 par classe) grâce à l'association Asques Hier et Aujourd'hui qui a entièrement pris en charge le financement.

- Projet «autour de la Chauve-souris » : la municipalité d'Asques offre aux élèves de l'école une animation autour des chauves-souris : fabrication de nichoirs pour chauve-souris, puzzles 3D géants à monter et un jeu immersif « dans la peau d'une chauve-souris. Cette animation aura lieu le jeudi 9 mars après-midi.

- Projet « gestion des déchets » : les élèves d'Asques ont pu bénéficier de l'intervention de deux animateurs du SMICVAL qui sont venus présenter la gestion des déchets aux enfants : une partie théorique suivie d'un temps d'ateliers autour des déchets. Cette animation sera suivie d'une visite du Pôle recyclage du SMICVAL et du site d'enfouissement de Lapouyade.

-Elevage de papillons : l'ensemble des classes du RPI se lance dans un élevage de papillons.

- Fleurissement de la cour de récréation : les élèves de St Romain bénéficient d'un coin potager ainsi que de nouvelles jardinières afin de poursuivre l'embellissement de la cour. Des plantes et des fleurs sont régulièrement installées.

- Projet plantes aromatiques : La Cueillette de Sophie, petite entreprise de plantes aromatiques, viendra en mai pour développer avec chaque classe de St Romain la plantation d'aromatiques ainsi que pour découvrir le métier de maraîchère spécialisée et l'utilisation des plantes comestibles.

L'équipe enseignante d'Asques remercie vivement l'association Asques d'Hier et d'Aujourd'hui ainsi que l'équipe municipale d'Asques de permettre aux élèves de bénéficier d'interventions autour du thème de la nature.

L'équipe enseignante de St Romain remercie l'équipe municipale de lui permettre de favoriser l'embellissement de la cour et les différents projets pédagogiques en lien avec les plantes, les arbres et les fleurs.

b/ Présentation des finalités des projets de classes et d'école :

-Sortie commune aux deux écoles : en fin d'année

Les enseignantes ont demandé des devis pour partir sur l'île Madame. La sortie aurait lieu le mardi 6 juin.

Cette sortie a un coût élevé : le transport s'élèverait à 2010 euros et les visites sur place s'élèvent à 13euros par enfant.

Au vu de cette somme conséquente, l'équipe enseignante pense demander une participation de 4 euros aux familles. L'AIPE propose également de participer. L'équipe les en remercie.

Les membres du Conseil d'école sont favorables à cette proposition de participation des familles.

c/ Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés :

- Liaison école-collège : une journée de visite devrait avoir lieu mais les modalités et la date ne sont pas connues à ce jour.

- Liaison entre les deux écoles : comme chaque année, la classe de Mme Pace ira rendre visite à la classe de Mme Allain à Asques. Un projet commun verra le jour durant la période 5.

- Liaison inter-degrés : la liaison entre les classes de St Romain et d'Asques est assurée par des décloisonnements ou des échanges de services hebdomadaires entre les enseignantes ainsi que sur les projets communs.

a/ Bilan intermédiaire sur la sécurité :

- Exercices incendies effectués dans les deux écoles pour le second trimestre : le lundi 27 mars à St Romain et le jeudi 2 mars à Asques

- PPMS risques majeurs:

- A St Romain : il aura lieu au cours de la période.

- A Asques : il a eu lieu le 17 janvier. Le risque choisi était « tempête » : les élèves ont été confinés.

b/ Bilan intermédiaire sur la coopérative :

La coopérative dispose actuellement de 4325,77€.

- bénéfice des photos : 889,16€

- bénéfice du marché de Noël : 328€

Il faut enlever à cette somme les frais des projets à venir :

- 115€ pour le projet Jardinage de St Romain

- 75,40€ de timbres pour les cartes de voeux

- facture du Cinéma de Noël : 115€

c/ Budgets municipaux :

Les budgets sont en train d'être finalisés mais il y aura sûrement une réduction par rapport à ce qui était en place les années précédentes du fait de la conjoncture. L'équipe enseignante comprend le motif, d'autant plus que le SIRP fait en sorte que les projets spécifiques trouvent leurs financements.

d/ Travaux :

Ecole de St Romain :

- M. PERNOT, adjoint en charge des bâtiments à St Romain, viendra rencontrer l'équipe pour présenter le projet du nouveau bâtiment cantine.

- Le réfectoire provisoire sera installé dans la salle des fêtes, avec essai prévu sur le fonctionnement la dernière semaine d'école.

QUESTIONS DIVERSES :

L'équipe enseignante déplore la dégradation des échanges lors de ce conseil d'école et rappelle que le rôle de tous les parents élus est d'être un relais entre les enseignantes, les municipalités et tous les parents d'élèves. De fait, la formulation des questions ainsi que la façon dont elles sont présentées doivent pouvoir mener à un échange serein et ouvert.

* Porte-manteaux à Asques : question déjà évoquée lors du conseil d'école de juin 2022 et ayant déjà obtenu une réponse. Elle reste la même : les enfants d'Asques sont suffisamment autonomes pour gérer l'emplacement de leur manteau (extérieur ou chaise dans la classe) et il n'existe aucune place possible au sein des classes. Les enseignantes d'Asques ont été consultées au sujet de la rénovation de la cantine et elles ont formulé le souhait de récupérer la salle de la cantine actuelle pour la transformer en salle des maîtres mais aussi en espace vestiaire pour la classe des CE1/CE2
Cette question ne sera donc plus évoquée à l'avenir.

* Entrée dans l'école : la problématique de Vigipirate rouge ne permet plus de faire entrer tous les parents le matin ou le soir sur le temps scolaire. Il s'agit d'une directive hiérarchique à laquelle les enseignantes ne peuvent se soustraire. Les adaptations sont effectuées pour les PS en début d'année. Par ailleurs, l'équipe ayant constaté une dégradation dans les relations avec les parents, l'accent est mis sur des actions et manifestations festives hors temps scolaire pour permettre de garder du lien et d'accueillir les familles. Il est à souligner que ces actions n'ont aucun caractère obligatoire mais émanent du bénévolat et de l'implication de l'équipe.

* Evaluation d'école : l'évaluation d'école aura lieu les 27 et 28 avril, l'équipe d'évaluateurs est composée d'une conseillère pédagogique, d'une directrice d'école et d'un inspecteur du 2nd degré. Les questionnaires donnés aux parents et aux différents acteurs de l'école étaient les questionnaires fournis par l'Education Nationale. Certaines réponses ont été exigeantes et peu en lien avec les réalités des équipes. Un panel de parents est choisi par l'équipe – conformément au cahier des charges – pour répondre aux questions des évaluateurs lors de leur venue sur le RPI.

* Carnaval : une autorisation est demandée à la mairie de St Romain afin d'accueillir les familles dans l'enceinte scolaire hors temps scolaire (16h30-17h30) pour prolonger un moment convivial. Autorisation accordée. Le Carnaval se terminera donc par un flashmob et un goûter. Le loto de l'AIPE prolongera les actions en faveur de l'école le samedi 25 mars.

* Garderie : les parents peuvent accompagner les petits jusqu'à la porte. Cependant un agent est disponible pour accueillir les enfants.

* Gâteaux d'anniversaire : le choix de la praticité et de l'efficacité est fait à St Romain concernant les gâteaux d'anniversaire, ceux du commerce sont privilégiés.

Fin du conseil d'école : 20h45

Prochain conseil d'école aura lieu le : **mardi 6 juin à 18h**

Fait à St Romain la Virvée, le 20/03/2023

La Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

Laure GUEZENNEC

Sandrine LUNET

Carine PACE

